



## Licenciement avec prêt entreprise

Par **brice50700**, le **29/01/2016 à 18:39**

Bonjour , il y a 6 mois j'ai quitté la region Lyonnaise , pour une société de la manche pour un poste de chef d'équipe  
le patron m'a prêté 8000 euros pour m'installer proche de mon lieu de travail et faire venir ma famille(un credit inter-entreprise remboursable tout les mois ) puis j'ai été embauché en CDI , 15 jours plus tard il me licencie motif je n'aurais pas tenu les objectifs !  
mon preavis etant de 3 mois je suis donc reparti avec ma famille sur Lyon puisque mon employeur a souhaité que je fasse mon preavis a mon domicile !  
hier dernier jour , je passe donc chercher mon solde de tout compte , a ma grande surprise mon cheque a été fait a un montant de 1 euros motif que je lui devais encore sur la somme prêtée a mon arrivée pour mon installation !  
ma question a-t'il le droit de soustraire cette somme a mon solde de tout compte etant donné que je remboursais chaque mois ? d'avance merci cordialement

Par **P.M.**, le **29/01/2016 à 23:07**

Bonjour,  
Vous ne précisez pas sous quel contrat vous étiez à votre embauche dans l'entreprise car normalement 6 mois après vous ne pouviez pas avoir de période d'essai lors de la conclusion du CDI...  
Il faudrait savoir s'il y a eu un contrat de prêt d'établi ou s'il s'agit d'une avance...

Par **brice50700**, le **31/01/2016 à 23:25**

oui excusez moi ! apres les 6 mois j'ai eu un cdi pour me dire que 15 jours apres , j'etais licencié ....(oui il y a eu un échéancier d'etabli pour le pret )

Par **P.M.**, le **01/02/2016 à 00:03**

Bonjour,  
Le motif du licenciement semble fantaisiste si vous occupiez le même poste de travail car si vous n'aviez pas tenu vos objectifs, on peut se demander pourquoi l'employeur vous a embauché en CDI au terme apparemment du CDD...

S'il y a eu un contrat d'établi qui ne précisait pas qu'il était remboursable en cas de départ de l'entreprise, normalement il se poursuit avec les échéances prévues...

Par **brice50700**, le **01/02/2016** à **17:47**

Merci de votre reponse  
cordialement